HALIMI

À LA PLAGE

LA FEMME ENGAGÉE DANS UN TRANSAT

CATHERINE VALENTI
JEAN-YVES LE NAOUR

HALIMI À LA PLAGE

LA FEMME ENGAGÉE DANS UN TRANSAT

DUNOD

DANS LA MÊME COLLECTION

Colette à la plage, Marie-Odile André
Shakespeare à la plage, Eddy Chevalier
Churchill à la plage, Sophie Doudet
Marx à la plage, Jean-Numa Ducange
Proust à la plage, Johan Faerber
Napoléon à la plage, Richard Fremder
À la plage avec Charles de Gaulle, Jean Garrigues
Freud à la plage, Elsa Godart
Kant à la plage, Francis Métivier
Pascal à la plage, Francis Métivier
Platon à la plage, Hélène Soumet
Épicure à la plage, Hélène Soumet

Principe de collection, conception & illustration de couverture :
Marie Sourd, Atelier AAAAA
Crédits typographiques : *Grotesque6* © Hoftype (texte courant)

Illustrations de l'intérieur : Rachid Maraï

©Dunod, 2022
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-083887-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Introduction Histoire d'une rebelle 7

Chapitre 1 On ne guérit pas de son enfance 11

Chapitre 2 Avocate de la décolonisation 25

Chapitre 3 Djamila Boupacha : le procès de la torture 39

Chapitre 4 Bobigny, 1972 : le procès de l'avortement 53

Chapitre 5 Aix-en-Provence, 1978 : le procès du viol 77

Chapitre 6 La tentation politique 99

Chapitre 7 La parité 119

Conclusion « Jusqu'aux bords de ta vie, tu porteras ton enfance » 139

Bibliographie 153

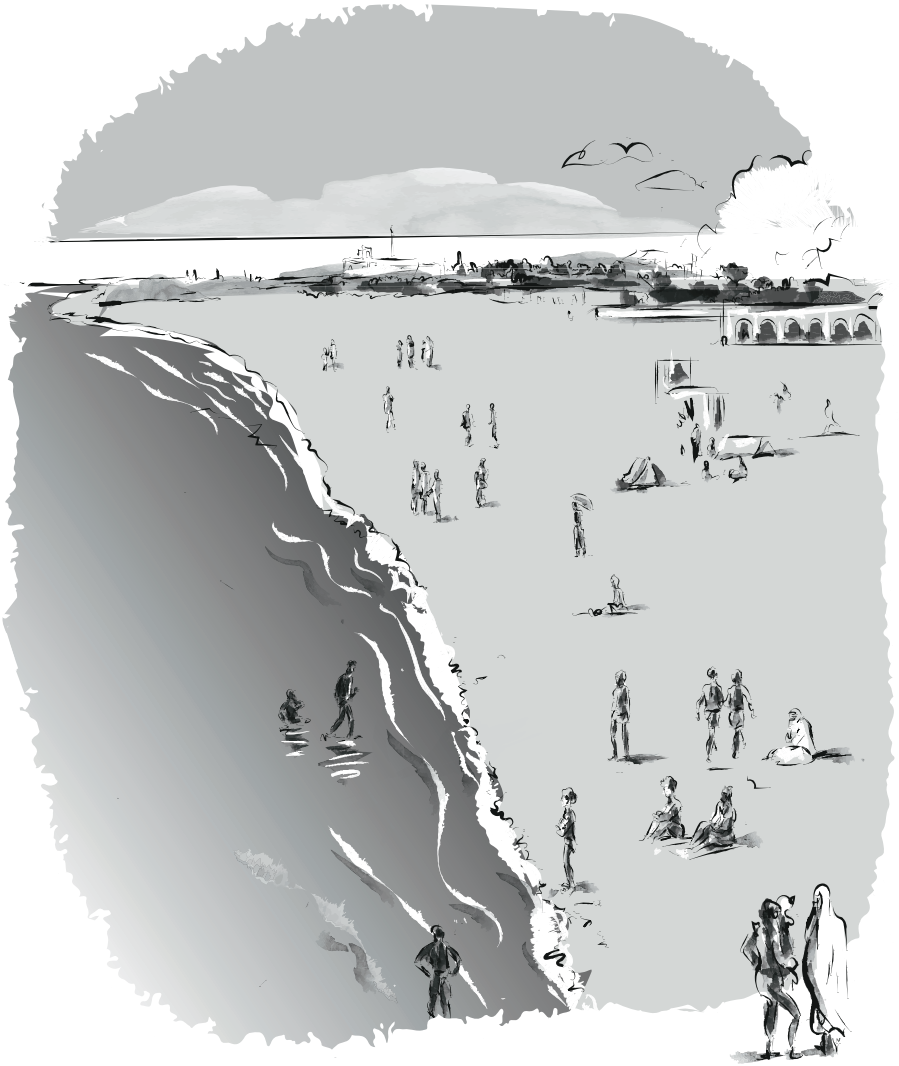

INTRODUCTION

HISTOIRE D'UNE REBELLE

Voici l'histoire d'une rebelle. Une femme qui a dit non. À la colonisation, au patriarcat, aux traditions, à la soumission des femmes. Rien de plus normal que de lire dans un transat la biographie de cette enfant du soleil, née en Tunisie, qui a passé sa jeunesse à courir les plages de La Goulette. Gisèle Halimi aimait la lumière, la terre baignée de soleil et surtout la mer où elle ne manquera jamais une occasion de piquer une tête. Elle revenait d'ailleurs régulièrement en Tunisie et se jetait avec délectation dans sa Méditerranée. Le président Habib Bourguiba, qui la connaissait bien, allait parfois nager à ses côtés… en compagnie de quelques gardes du corps évidemment. Son appartement parisien du 102, rue Saint-Dominique, était tout entier de baies vitrées, tout comme son cabinet d'avocat, situé à l'étage en dessous, et auquel on accédait par un escalier intérieur. Il lui fallait de la lumière, de la chaleur.

Toute sa vie, elle est restée la petite Zeïza – Gisèle est son deuxième prénom –, la gamine à la peau de pain brûlé qui courait pieds nus sur le sable. Il n'y a donc rien d'infamant à faire de son parcours une lecture de plage et, tout en sirotant un thé à la menthe – une boisson qu'elle affectionnait –, de penser à cette femme libre qui a toujours chéri la mer.

Gisèle Halimi était une combattante. Si l'on ne se souvient que des succès qui font aujourd'hui consensus – ou presque –, on a oublié à quel point les batailles qu'elle a livrées ont été rudes et éprouvantes. En Algérie, où elle ne faisait que son travail d'avocate, elle a été enlevée par les parachutistes et condamnée à mort par l'OAS. Puis ce furent les insultes, les crachats, les lettres anonymes quand elle défendit l'interruption volontaire de grossesse ou dénonça le viol et la culture du viol. Mais cette femme au charme électrique – qu'il nous soit permis de l'évoquer puisqu'elle en jouait – aux manières sophistiquées, à la voix qui ne s'énervait jamais, même face aux pires machistes, et qui arborait fièrement son statut de mère de trois enfants, avait l'art de déboussoler ses adversaires. Impossible de la faire passer pour une virago, une lesbienne en furie haïssant les hommes, une vieille fille acariâtre ou encore une avorteuse célébrant l'aiguille à tricoter. Elle le répétait souvent puisqu'il fallait lutter contre les stéréotypes : elle ne voulait pas d'un monde sans hommes, mais d'un monde aux rapports égalitaires entre les hommes et les femmes, un monde où ce ne serait plus une malédiction de naître sans phallus.

Issue d'un milieu modeste, elle avait compris très tôt que la liberté passe par l'indépendance financière. Cependant, son métier d'avocate était bien plus qu'un métier, il était une arme pour faire avancer la cause des femmes. Car Gisèle Halimi visait plus haut que la défense de ses clientes et clients. Sa méthode, mise sur pied en 1960 et plusieurs fois renouvelée, consistait à livrer des procès médiatiques pour disqualifier les juges et comparaître devant le tribunal de l'opinion publique. Elle savait que, pour gagner une cause, il était nécessaire de remporter d'abord la bataille de l'opinion. Après quoi la loi inique, décriée et devenue odieuse à la majorité, était bonne pour être réformée. Elle a ainsi pesé puissamment sur le débat politique sans être une femme politique – à l'exception d'un bref intermède de 1981 à 1984 qui lui laissa d'ailleurs un goût amer.

En pleine guerre d'Algérie, en mobilisant les intellectuels autour de la militante indépendantiste Djamila Boupacha, elle impose le sujet de la torture à une société qui ne voulait pas en entendre parler. Au tribunal de Bobigny, en 1972, en défendant une jeune femme qui a interrompu sa grossesse issue d'un viol, elle fait le procès de la loi sur l'avortement et ouvre la voie à la légalisation de l'IVG. En 1978, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, elle transforme le procès de trois violeurs en procès du viol et contribue à réveiller les parlementaires pour qu'ils se décident enfin à redéfinir le viol et à le considérer véritablement comme un crime. Enfin, ce sera le combat pour la parité, pour

mettre fin à l'hypocrisie d'une égalité politique proclamée sur le papier mais bloquée à tous les étages par les partis. Voilà une vie cohérente, centrée sur la cause des femmes, avec une méthode rodée de mobilisation de l'opinion où l'action le dispute toujours à la réflexion intellectuelle. Une traversée du siècle, de René Coty à Jacques Chirac, des amitiés à droite pour une femme de gauche – de Simone Veil à Roselyne Bachelot –, des illusions et des déceptions mitterrandiennes et, toujours, le refus de se résigner. « Je ne regrette rien, j'avance », disait-elle, en citant Paul Éluard. De ta vie de combat, Gisèle, toi à qui l'on doit tant, il n'y a pas grand-chose à regretter.

CHAPITRE 1

ON NE GUÉRIT PAS DE SON ENFANCE

PREMIÈRES RÉVOLTES

Zeïza Taïeb est née le 27 juillet 1927, en terre d'islam escortée de rabbins, quatre fois dominée : juive, pauvre, colonisée et femme. Elle a su plus tard que son père était tellement déçu de ne pas avoir un garçon qu'il a caché sa venue au monde quinze jours durant. À ses amis qui lui demandaient : « Et ta femme ? N'a-t-elle pas accouché ? », il répondait : « Non, non, pas encore. » Gisèle entrait ainsi dans la vie avec la malédiction d'être une femme. Tous les matins, elle entendrait la prière que récitent les hommes : « Loué soit l'Éternel qui ne m'a pas fait femme » et se demanderait de quoi elle était donc coupable : de quel crime les femmes étaient-elles responsables ?

De son enfance, elle se souvient du bonheur insouciant, des parties de football, des courses sur la plage, de la mer immense. Elle était, paraît-il, une fillette pleine de vie, comme on dit des petits diables qui ne tiennent pas en place. Elle était belle avec ses joues rebondies et son sourire espiègle, on l'appelait boucle d'or et sa mère prétendait avec fierté qu'elle ressemblait à une Française. Car la France, c'était le modèle, la référence absolue, et la famille Taïeb était naturalisée de fraîche date. Plus tard, à l'âge maudit de l'adolescence où l'on se regarde dans le miroir, elle-même se trouvera laide, trop potelée.

Son père, Édouard, était son héros et elle était son héroïne. Il ne l'avait peut-être pas désirée, mais il l'a aimée tendrement. C'était un magicien, un conteur, il se déguisait, racontait des histoires fantastiques. Il l'appelait *ya benti*, « ma fille » ; *aziza*, « ma chérie » ; ou *doye anayé*, « lumière de mes yeux ». Plus tard, bien qu'en opposition avec tous ses choix, il la surnommera *seïda*, « la lionne », avec une admiration évidente. Juif berbère, très peu pratiquant – lui qui raffolait du jambon et en mangeait dans le dos de son épouse, gardienne de l'orthodoxie –, son père descendait, disait-il, de la Kahina, la reine berbère qui avait tenu tête à la conquête arabe au VIIe siècle. Pour Édouard, la vie aussi avait été une lutte. Garçon de courses désargenté et inculte, il avait fini par devenir, à force de travail et de volonté, secrétaire dans une étude d'avocats. Il rêvait d'ailleurs que son fils aîné, Marcel, devienne lui-même avocat un jour. Une profession honorable,

respectée, qui effacerait la tache de la misère et donnerait de l'honneur à la famille. Mais Marcel était un cancre qui fracassa les espoirs de ses parents.

Sa mère, Fortunée, que l'on appelait Fritna, descendait pour sa part en droite ligne des Séfarades chassés d'Espagne par Isabelle la Catholique. Fille de rabbin, elle encadrait la vie familiale de traditions et de superstitions qu'elle prenait pour de la religion. Entre Gisèle et sa mère, le courant n'est jamais passé. Après sa mort, elle écrira un livre triste et amer, simplement intitulé *Fritna,* où transparaît la douleur d'une femme en qui demeure une petite fille frustrée de tendresse maternelle. Avec violence, elle soutient que sa mère ne l'aimait pas, ni elle ni sa sœur Gaby ; qu'elle n'aimait que ses fils, Marcel et Henri. Au fond, elle était victime de son éducation : mariée à 15 ans, mère à seize, opprimée mais fière de son oppression, de ses maternités, de son statut de dominée qu'elle élevait en norme indépassable. À tous les questionnements d'enfant de Gisèle, elle répondait : « C'est comme ça ! » Il n'y avait pas d'affranchissement possible. Le destin des femmes était de servir les hommes, de se marier et d'enfanter. Point final. Cela avait été de tout temps et cela serait toujours. Tel était l'ordre du monde.

D'une certaine façon, la mère a conditionné la fille. Toute sa vie, Gisèle a voulu être aimée de Fritna. Et toute sa vie, elle a tout fait pour ne pas lui ressembler. La révolte est venue très tôt. Elle ne comprenait pas pourquoi elle devait laver le sol alors que ses frères n'y